

## SÉANCE DU 24 MARS 1905

PRÉSIDENCE DE M. E. BUREAU

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté. Au sujet de l'*Ornithopus ebracteatus* dont il a été question au procès-verbal, M. Malinvaud, qui n'assistait pas à la dernière séance, demande à faire une observation sur la synonymie de cette espèce :

L'*Ornithopus exstipulatus* (Thore 1803), dit-il, perd son droit de priorité parce qu'il énonce un caractère inexact, tandis que l'*O. ebracteatus* (Brotero 1804), rappelant que la feuille bractéale qui accompagne les fleurs dans les autres espèces manque dans celle-ci, exprime exactement une importante note différentielle, aussi a-t-il été adopté par la grande majorité des auteurs qui ne mentionnent *exstipulatus* qu'à titre de synonyme. L'*Ornithopus ebracteatus*, en effet, présente des stipules très apparentes quoique petites. L'article 60 des lois de la Nomenclature botanique porte : « Chacun doit se refuser à admettre un nom quand il exprime un caractère ou un attribut positivement faux dans la totalité du groupe en question. »

M. Rouy maintient l'opinion qu'il a précédemment exprimée par l'observation suivante :

Il dit que les observations qu'il a présentées à la dernière séance conservent toute leur valeur, et que le nom de *Ornithopus exstipulatus* Thore doit parfaitement être admis, n'étant pas plus contraire à l'article 60 des lois de la Nomenclature que le nom de *O. ebracteatus* Brot.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de M. A. Le Grand, de Bourges, dont la disparition laisse un vide très appréciable dans la Société. Une notice nécrologique sera rédigée par un de nos confrères.

M. le Président proclame l'admission de :

M. DODE, docteur en droit, 70, rue Claude-Bernard, présenté par MM. E.-G. Camus et Gagnepain ;

M. DUBARD, maître de conférences à la Faculté des sciences, présenté par MM. Bonnier et Viguié.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une lettre de remerciements de M<sup>me</sup> Gysperger de Roulet qui a été récemment admise dans la Société.

M. le Président annonce deux nouvelles présentations.

M. Lutz donne lecture de la communication suivante :

## Quelques Amentacées nouvelles d'Extrême-Orient,

PAR M<sup>gr</sup>. H. LÉVEILLÉ.

### *Salix Matsumuræ* Seemen.

Amentis masculis sessilibus, 3-4 cm. longis, 7-8 mm. latis; staminibus 2, liberis; squamis rufis, interdum ad apicem nigrescentibus, sat longe villosis; floribus folia coætanea.

Ce Saule, dont on ne connaissait pas jusqu'à présent les chatons mâles, a été trouvé à Aomori (Japon), en mai 1902, par M. Kinashi. (*Kinashi*, in herb., n° 10.)

### *Salix Kinashii* Lévl. et Vaniot sp. nov.

Amenta mascula elongata (6 cm.), arcuata; stamina 4, tria curta intra squamam latentia, quartum exsertum; squama lata subrotunda, lutea et parce villosa; amenta feminea cylindrica arcuata; capsula glabra, elongata, mediocriter pedicellata; stylo brevi, stigmatibus duobus reflexis et breviter lobatis; squama lutea, rotundata et ciliata capsulam obtegente; foliis ovato-elongatis et calloso-denticulatis; folia amentis coætanea.

Espèce bien distincte par ses écailles *nettement jaunes* et arrondies. Les feuilles ovales, allongées, acuminées et denticulées, ainsi que le style totalement différent, l'éloignent du *Salix glandulosa*. Le *S. Urbaniana* a la capsule sessile et les styles très longuement divisés.

JAPON : Aomori, mai 1902, n° 11 (*Kinashi*).

### *Salix dodecandra* Lévl. et Vaniot sp. nov.

Ramis intense rubris; folia amentis coætanea, ovato-oblonga, minute et presse denticulata; amentis erectis, laxifloris; rachi albide tomentosa conspicua; squamis non deciduis, staminibus 12; capsulis turbinatis, nigris, pedicellis squamam superantibus, stylo brevi, stigmatibus 4-lobis.

CHINE. — Kouy-tchéou : Pin-fa, 22 mars 1902, n° 1317 (*Cavalerie*).